



JOURNAL HUMORISTIQUE.

BUREAUX No. 25 RUE ST-THERESE.— P. O. BOÎTE 2144, MONTREAL,

Je me hâte de rire de tout de peur d'être plus tard obligé d'en pleurer.—FIGARO.

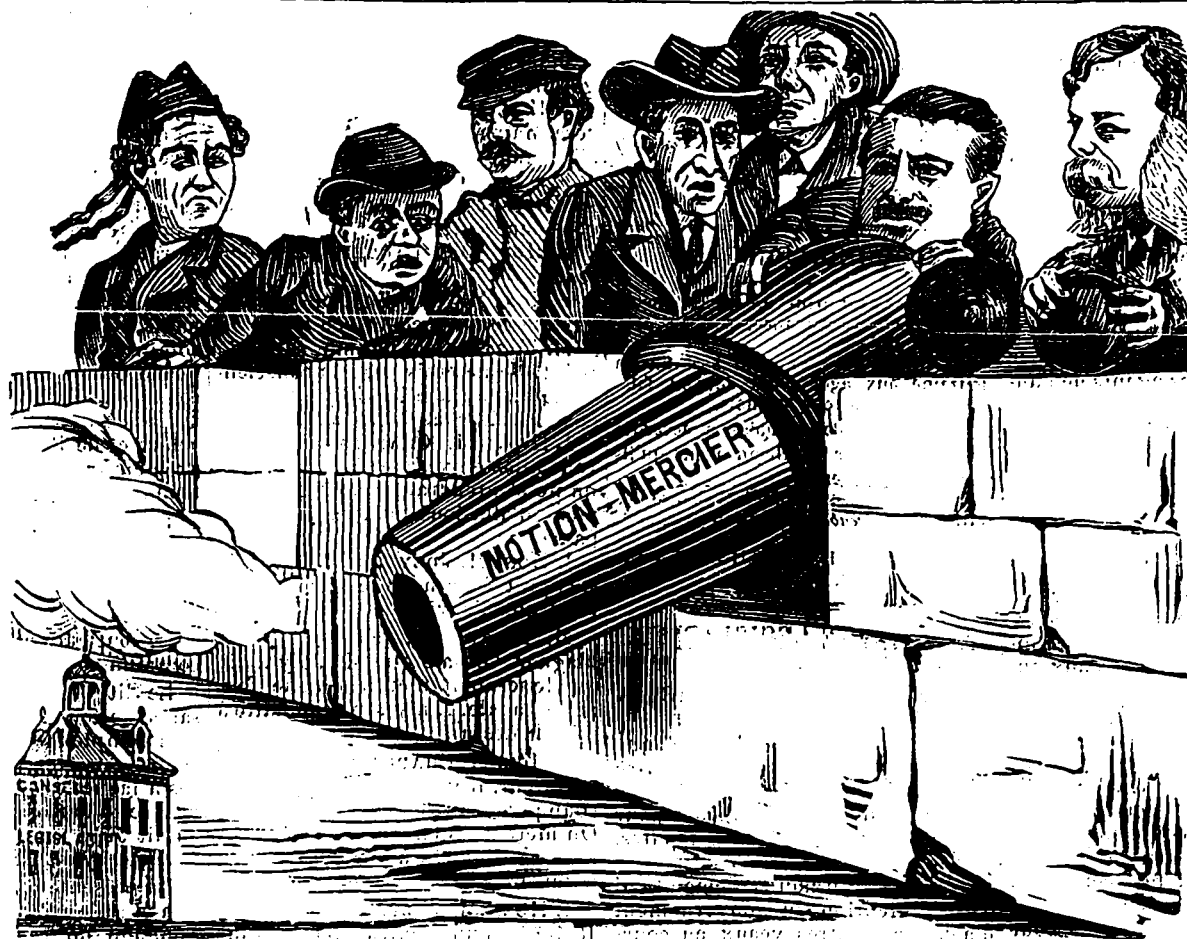
VOL I. No. 43.

MONTREAL, 12 JUIN 1880.

1 CENT LE NUMÉRO.

H. BERTHELOT & Cie.,

Editeurs-Propriétaires.



LE PREMIER COUP DE CANON.

JOLY.—Mon pauvre Mercier, tu as mal visé. Le coup a manqué. Nous allons je crois brûler notre poudre aux moineaux.

Feuilleton

LES MYSTERES DE MONTREAL

PAR M. LADEBAUCHE.

(Suite).
XIII

UNE ERREUR JUDICIAIRE.

Cléophas résista au constable qui voulait l'empoigner.

Il s'encanta contre le comptoir de la barre. Il se croisa les bras sur sa poitrine et roulant des yeux

enflammés par la colère il dit d'un ton indigné :

« Il y a bout pour maganner un homme. Pensez-vous que je suis venu à St. Jérôme pour me faire interboliser de cette façon ? Ah cré non d'un chien ! Venez y donc me poigner.

Le constable voyant qu'il allait avoir de la difficulté à amener son homme, demanda du secours.

Les villageois s'emparèrent de Cléophas.

Quelques minutes après il fut lié avec des cordes à linge et conduit au palais de justice. On reveilla le vieux gardien qui ouvrit la por-

te et le constable traîna son prisonnier dans la grande salle d'audience. Là il fallut attendre l'arrivée du juge de paix. Le magistrat ne tarda pas à arriver et les témoins furent assignés à comparaître au plus coupant. On alla chercher Ursule. Celle-ci identifia le prisonnier comme l'auteur de l'attentat meurtrier sur sa personne.

Ce témoignage suffit au magistrat qui donna l'ordre de transférer l'accusé à Ste. Scholastique, le chef-lieu du district judiciaire de Terrebonne, afin d'y être emprisonné en attendant son procès.

Tous les témoins durent partir le même soir pour Ste. Scholastique afin de donner leurs dépositions à l'enquête préliminaire.

Le constable et le juge de paix firent atteler un des vieux stage et voilà toutes nos gens en route.

Il était alors onze heures du soir.

Le ciel était étoilé. Il soufflait du nord une brise remplie des austères parfums des forêts voisines. Nos voyageurs devaient faire une excursion des plus agréables.

Le trajet entre St. Jérôme et Ste. Scholastique se fit en une heure, en longeant les courbes gracieuses de la Rivière du Nord, sous la dou-

ble rangée de hêtres et d'érables qui la bordent.

Lorsque Cléophas et son cortège entrèrent dans le beau village de Sto Scholastique, tous les habitants dormaient. Pas une lumière ne brillait aux fenêtres.

Le constable fit arrêter sa voiture devant la prison et cogna plusieurs coups à la porte pour faire réveiller le géolier M. Drouin. Celui-ci après quelques instant se fit grincer une clé dans la serrure et la lourde porte s'ouvrit pour recevoir le constable et son prisonnier.

Cléophas fut débarrassé de ses lions et conduit dans une cellule.

Le constable alla retrouver les témoins et le magistrat décida qu'aucune déposition ne serait prise avant le lendemain matin.

Ursule fut mise en pension chez Lacroix.

Le juge de paix, le constable Carraquette et Bénoni allèrent prendre une larme chez Scholastique et ensuite ils se couchèrent à l'Hotel Deré.

Le lendemain matin, un samedi, tout Sto Scholastique était sur pied. Chacun avait ou vent du crime de St. Jérôme et chacun grillait d'être rendu au moment où il lui serait permis de voir le prisonnier. Jamais excitation semblable n'avait régné dans la place depuis l'affaire des Indiens d'Oka.

Enfin dix heures sonna. Déjà, toutes les banquettes de la cour étaient remplies. Les agents de l'autorité ayant entendu dire que le prisonnier avait agi comme un forcené lors de son arrestation, s'étaient armés pour la circonstance. Le shérif Rousillo portait son grand sabre et son député Grignon avait à sa ceinture le couteau catalan de M. A. Raby. Enfin le magistrat Valois prit place sur le banc et le prisonnier parut en cour. En le voyant les gens de Sto. Scholastique se disaient les uns aux autres : c'est un vrai *warox*. C'est lui a fait le coup.

Cléophas entendit sans trahir aucune émotion l'acte d'accusation. Lorsque le juge lui demanda s'il était coupable il répondit d'une voix ferme : Non coupable. Après ce que le greffier eut prit les dépositions des témoins il fut décidé que Cléophas serait écorché en attendant ses prochains assises de la cour criminelle du district.

La cour se vida et le prisonnier fut logé dans sa cellule.

Le lendemain matin, c'était un dimanche.

Il n'y avait pas de messe parce que les rouges de l'endroit étaient en gréboille avec le curé au sujet de la construction d'un nouveau presbytère. La chicane s'était envenimée et la conséquence fut que l'église resta fermée on attendant la décision des arbitres.

Comme il faisait beau ce jour-là presque tous les habitants de Sto. Scholastique allaient entendre la grande messe à Sto. Thérèse.

Le géolier naturellement resta chez lui pour avoir l'œil sur son prisonnier. Comme Cléophas paraissait bien tranquillisé le géolier crut qu'il pouvait se livrer à sa passion favorite en faisant un peu de musique sur son harmo-

nium. Lorsqu'il avait écorché un morceau M. Carmol un de ses amis le reprénnit pour l'estropier.

Cléophas qui aimait à entendre des airs bien joués eut le tympan offensé par les notes discordantes des musicien. Il se dit :

Je veux bien être prisonnier pour un crime que je n'ai pas commis, mais que le diable m'empue si je reste à entendre cette musique bien longtemps.

L'harmonium continua à faire monter ses notes graves au cachot de Cléophas.

Celui-ci se fâcha et tira un couteau de sa poche. Il monta sur un banc et se mit à gossier les barreaux de sa cellule. Après une heure de travail il réussit à en desceller deux et il fila par la fenêtre. Il se rendit à la course jusqu'à la gare et se mit à suivre le track du chemin de fer dans la direction de Montréal.

LADEBAUCHE.

(La suite au prochain numéro.)

LE VRAI CANARD.

MONTRÉAL 12 JUIN, 1880.

CONDITIONS :

L'abonnement pour un an est de 50 centins payable d'avance, pour 6 mois 25 centins.

Le Vrai Canard se vend 8 centins la douzaine aux agents qui devront faire leurs paiements tous les mois.

10 par cent de commission accordée aux agents pour les abonnements qu'ils nous feront parvenir.

Les frais de Poste sont à la charge des Editeurs. *Greenbacks* reçus au pair.

Adresse : H. BERTHELOT & Cie
Boi te 2144 P. O. Montréal.

ASSEMBLEE LEGISLATIVE.

L'Orateur prend son siège à 3 hrs. Après les affaires de routine.

L'HON. M. PAQUET propose que la chambre vote une certaine somme pour l'achat de 150 bouteilles du "Romèdo du père Mathieu," pour être distribuées parmi les députés. Adopté.

L'HON. M. MERCIER demande si c'est l'intention du gouvernement d'acheter d'autres voeux au cours de la prochaine session.

L'HON. M. CHAPLEAU répond que l'administration compte en acheter encore deux ou trois.

M. GAUTHIER, le nouveau député de l'Assomption, est présenté à la chambre par les hons MM. Joly et Langelier. Il prend son siège sur la deuxième rangée de la gauche. Son entrée en chambre a été saluée par les hurrahs enthousiastes des libéraux.

M. PARENT demande à l'hon. M. Joly s'il peut voter trois fois de suite pour le gouvernement sans se faire appeler voeu par les députés de la gauche.

L'HON. M. JOLY. Non, car la prochaine fois que vous donnerez votre vote au ministère, vous entrerez dans le pare.

M. TARTE propose qu'il soit créé un comité nommé le comité des plaintes permanentes, le dit comité

devant être composé de MM. Mathieu, Shynn et Tarte.

L'HON. M. CHAPLEAU. M. L'Orateur, comme j'ai une question de privilège à soulever, je désire que les galeries soient vidées.

Le reporter du *Vrai Canard*, qui est arriéré du fauteuil de l'Orateur, reste inaperçu.

L'HON. M. CHAPLEAU. Si j'ai demandé l'exclusion du public et de la presse pendant la suite de nos délibérations j'avais des motif sérieux pour le faire. A notre dernière séance il a été convenu que tous les canadiens en viendraient d'une entente afin de donner à l'univers le spectacle de l'union la plus parfaite entre deux partis politiques qui naguère se déchiraient sans pitié. L'honorable chef de l'opposition a abondé dans mon sens et a consenti à l'abolition de l'opposition. Je me suis consulté avec mes amis et après mûre délibération nous nous sommes décidés à demander au chef des libéraux une garantie de sa bonne foi.

L'HON. M. JOLY. Cette garantie sera ma parole d'honneur de gentilhomme.

L'HON. M. LORANGER Cela ne suffit pas. Jurez nous votre grande conscience.....

K'HON. M. PAQUET. Du bon ieu.

L'HON. M. JOLY. Eh bien, oui, ma grande conscience du bon iou.

M. TARTE. Cela ne me satisfait point. Je ne crois pas à la conscience de l'honorable M. Joly. On sait ce que cela vaut dans l'affaire de...

L'HON. M. CHAPLEAU. Silence, vous allez envenimer les choses et on ne s'entendra plus. Ne faisons plus d'allusions aux affaires du passé.

L'HON. M. JOLY Dans ce cas, je suis prêt à prendre le serment. Je ferai un affidavit.

M. TARTE. Ça, c'est pour nous blaguer. On sait que M. Joly a dit que le serment n'était qu'une formule banale. Il n'y a pas de fiasco à faire là-dessus.

L'HON. M. CHAPLEAU. Tenez, M. l'Orateur, il y a un moyen beaucoup plus simple de régler l'affaire. On mettra les choses en blanc et noir. On signera un acte devant un notaire.

L'HON. M. JOLY. C'est parfait. Rédigeons un contrat par devant notaire.

L'HON. M. CHAPLEAU. Alors je propose que l'Orateur quitte le fauteuil et que la chambre se forme en comité général. Le sergent d'armes nous amonera un notaire qui couchera toutes nos conditions sur le papier. Vous comprenez, M. l'Orateur, que la discrétion la plus absolue doit être gardée sur cette résolution. La chambre aux yeux du peuple devra paraître divisée, car il ne peut exister aucun gouvernement sans opposition. Nous allons nous pardonner mutuellement nos peccadilles et nous entendre d'ensemble.

L'HON. M. JOLY. Comme des larons en foire.

L'HON. M. CHAPLEAU. Précisément.

L'Orateur quitte le fauteuil et la chambre se forme en comité général.

Le notaire Téléphore Ladébauche est introduit dans le comité et il rédige le contrat suivant.

L'an 1880, pardevant Téléphore Ladébauche, notaire public pour la province de Québec, résidant à St. Sauveur, ont comparu

L'hon. J. A. Chapleau, premier hommeur de la province de Québec résidant au Windsor Hotel, Montréal.

Et l'hon. H. G. Joly, ex-premier hommeur de la dite province, résidant au Peloton,

Losquels ont fait entre eux les conventions suivantes :

Le dit H. G. Joly pour et moyennant les conditions ci après exposées a cédé, transporté, abandonné sans autre garantie que celle de ses faits et promesses au dit J. A. Chapleau présent et acceptant, savoir : Tout et chacun des droits parts et prétentions qu'il peut, ou pourrait avoir et posséder à quelque titre que ce soit et provenant de quelque source que ce puisse être, dans un certain lopin de terre appelé la province de Québec, y compris tous arbres morts ou pendant par racine, rochers, cailloux, terrains miniers, manufactures rivières et les poissons y contenus, avec les dames, moulins tournants, le chemin de fer du Nord y compris la courbe de St. Martin, la forme Gale, les propriétés connues sous les noms de la Vacherie à Québec où se trouve le parc aux voaux et de Bellerive à Montréal, avec circonstances et dépendances tonants et aboutissants.

Tel que le tout se trouve actuellement sans aucune exception ni réserve et dont le dit Chapleau se dit content et satisfait pour l'avoir vu et visité.

Le tout étant tenu en franc et commun socage.

Le dit Chapleau aura la jouissance de tout ce que dessus énuméré à compter de ce jour, pendant l'espace de cinq années consécutives à laquelle époque il devra remettre le tout en bon ordre et état au dit Joly ou à ses successeurs heirs et ayant cause.

La présente cession est ainsi faite à la charge par le dit Chapleau qui s'engage de remplir et exécuter ponctuellement et à la complète exonération du cédant de manière qu'il n'en soit jamais troublé ni inquiété à l'avenir les charges et obligations suivantes :

Premièrement, d'acquiescer envers les capitalistes français l'emprunt de \$4,000,000, contracté dernièrement sur le marché de Paris avec intérêts à accroître sur icelui à compter de la date du susdit emprunt.

Secondement, de ne pouvoir affecter, hypothéquer ou aliéner en aucune façon quelconque le dit chemin de fer ni ses circonstances et dépendances.

Troisièmement, De cultiver le terrain de la Vacherie par sol et saison nouvelles afin que les 6 voaux présentement cédés y soient pacagés d'une manière convenable à leur état et de clôturer le dit terrain de manière à empêcher ces

voeux de sauter sur les terrains voisins lorsqu'ils auront grandis ;
Quatrièmement de n'augmenter en aucune façon la dette actuelle de la province.

Et il a été de plus convenu et arrêté entre les parties qu'arrivant l'expiration des cinq années spécifiées, le dit Chapleau cédera et abandonnera au dit Joly tous ses droits et pouvoirs dans la province de Québec pour le dit Joly en jouir en bon père de famille pendant le terme et espace de dix huit mois lunaires.

Et les dits contractants ont signé en présence du notaire soussigné.

Après une courte délibération le contrat fut signé par les deux chefs.

JOLY. Il est entendu maintenant que je continuerai à faire semblant d'être dans l'opposition. Je voterai toujours contre vous, mais n'en faites pas de cas. A l'avenir nous serons deux bons amis.

La séance est alors levée.

CHRONIQUE.

Le grand événement de la semaine a été sans contredit la première représentation de *Papineau*, grand drame à effet par L. H. Fréchette, lauréat de l'Académie Française.

De crainte de nous faire l'écho des journaux sérieux nous ne ferons pas une critique de la pièce ni des acteurs. Nous nous bornons à dire que Fréchette a eu un succès époustouflant. L'enthousiasme du public a été chauffé à blanc et les murs de l'Académie ont failli se gercer sous le tonnerre des acclamations.

Madame Prume a joué d'une manière superlucocoquentielle. Elle ne peut plus paraître sur la scène sans risquer de se faire emporter dans une trombe d'applaudissements.

Dumas, lui, a été très chochosophe dans sa partie. Il a fait un *Papineau* des mieux réussis.

La pièce de Fréchette peut être considérée aujourd'hui comme le meilleur drame que nous ayons dans le répertoire du théâtre français du Canada. L'intrigue est bien corsée et l'ageusement général ne fait pas un pli. Il y a des élans de patriotisme qui vont droit au cœur; il y a des situations où l'intérêt est des plus palpitants.

Afin de ne pas froisser les susceptibilités politiques de son auditoire, l'auteur a été obligé de commettre une faute dans ce drame historique; il s'est écarté un peu du vrai. Il aurait dû suivre le précepte de Boileau:

Rien n'est beau que le vrai; Le vrai seul est aimable.

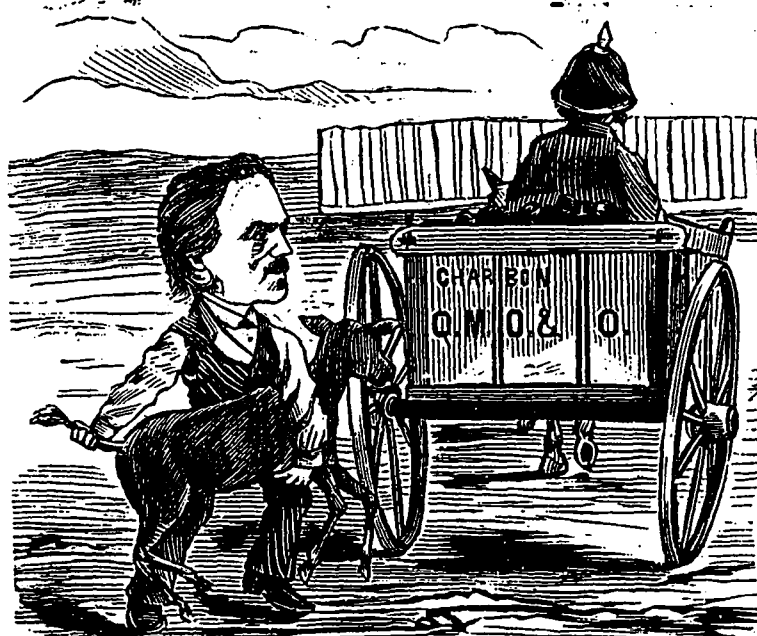
C'est pour cette raison que nous avons eu un jour l'idée de fonder un *Vrai Canard*.

Au cours de la représentation de *Papineau* il s'est passé un incident du dernier comique.

On donnait la scène de la bataille de St. Denis.

A la première décharge de mousqueterie des Anglais, deux ou trois Canadiens tombent morts sur le plancher.

Parmi ces morts il y en avait un



LA DEFECTION DE MURPHY.

CHAPLEAU.—Hop la la. Enlevé le veau braisé au charbon. Wurtele tu conduiras celui-ci au clos du chemin de fer du Nord

qui remplissait son rôle avec un naturel remarquable. C'était un mort des mieux réussis. Pendant vingt longues minutes pas un muscle ne tressaillit sur sa figure où était répandue une pâleur cadavérique. Il était l'idéal du cadavre, quoi! Un peintre de genre eut voulu l'avoir pour modèle dans un tableau représentant un combat de gladiateurs. A la fin de l'acte les insurgés triomphent. Les machinistes opèrent un changement à vue en poussant deux énormes coulisses avec une rapidité presque magique. Malheureusement le cadavre en question se trouvait placé de manière à avoir la tête précisément sur la ligne de jonction des deux coulisses. Notre mort sur le point de se voir décapité, se releva subitement en faisant un saut comme s'il eut été touché par le courant d'une bobine Ruhmkorff.

Vous pouvez juger de l'hilarité qui gagna l'auditoire en voyant cette résurrection inattendue.

Il va sans dire que Madame Prume a reçu pendant la soirée plusieurs avalanches de bouquets sous laquelle elle faillit être ensevelie.

Le *Vrai Canard* a remarqué que les canayens et surtout les canayennes ne connaissent pas la manière de lancer un bouquet avec succès; c'est pourquoi aujourd'hui nous nous permettons de donner quelques conseils aux personnes qui veulent témoigner leur admiration aux artistes en leur jetant des fleurs.

1o. Choisissez le moment propice pour lancer votre bouquet. Le meilleur est celui où l'actrice entre dans une coulisse en vous tournant le dos. Si vous réussissez à défaire sa coiffure avec votre projectile, elle se retournera, elle vous remarquera et vous fera un salut gracieux.

2o. Lorsque vous lancez un bouquet, visez les foux de la rampe. Si les fleurs tombent sur un jet de gaz, elles brûleront lentement et leur

parfum sera plus agréable.

3o. Il est convenable quelque fois de jeter le bouquet de manière à ce qu'il tombe sur le cahier du souffleur. Les acteurs s'en apercevront immédiatement et ne pourront pas s'empêcher de sourire.

4o Si vous voulez récréer le public et avoir un succès bœuf avec votre bouquet, saupoudrez abondamment ce dernier avec du poivre rouge, lancez le bouquet dans un moment où vous serez sûr d'être la seule personne qui rende un hommage public au talent de l'actrice. Celle-ci ramassera vos fleurs et vous saluera en le portant sous ses fosses nasales. Elle fera des éternuements à jet continu, ce qui amusera énormément les spectateurs.

5o Il est de mauvais genre à un concert ou à une représentation théâtrale de lancer des bouquets composés de pissenlits ou de soleils. Ces fleurs sont trop prosaïques.

Maintenant le mot de la fin.

Au moment où Madame Prume présentait la couronne de bronze doré à l'auteur de *Papineau* un nos voisins disait à sa femme:

—C'est t'y riche, cette couronne! Ça s'achète pas avec des Prumes!

COUACS.

Nous apprenons que notre meilleur corps de musique La Bande de la cité et du 65em Bataillon, ne pourra pas aller à Québec le jour de la St. Jean-Baptiste. C'est un coup funeste porté à toute la population de Québec, qui a tant de sympathies pour ce corps de musique, et aussi à la population de Montréal qui voudrait bien voir notre bataillon canadien français le 65eme accompagné de sa Bande assister à cette grande fête nationale. Tout Montréal saurait gré aux commis marchands, de faire le sacrifice de prendre une autre Bande, et de laisser le corps de musique du 65eme aller à Québec.

Nous sommes convaincus que tout le monde de Montréal se porterait en masse au picnic et au concert, quand même que ça ne serait qu'à titre de dédommagement, et cette société en agissant ainsi, et en faisant un acte de dévouement et de patriotisme semblable, gagnerait toutes les sympathies de tous les canadiens français.

Un des sous-rédacteurs du *Nouveau Monde* faisait l'autre jour cette réflexion à un de ses amis.

Il ne tombe pas un seul cheveu de notre tête sans la permission de Dieu.

—Parbleu, reprends celui-ci, les vôtres ont largement usé de leur permission.

Un voyageur s'était égaré dans une de nos paroisses du Nord, demanda à un petit habitant qui passait:

—Ou est-ce que ce chemin-ci va?

—Je ne sais pas M'sieu, ou-qu'il va, depuis que je le connais, il est toujours là.

Un avocat de Cleveland ayant à défendre une très jolie demoiselle accusée de larcin, termina son adresse aux jury de la manière suivante:

« Monsieur, vous pourriez plutôt pendre la mer à un prunier pour la faire sécher, fouetter une avalanche, attacher avec une épingle une bavette sous la bouche d'un volcan, écumer tous les nuages du firmament avec une cuiller à thé, coller une affiche A LOUER sur la lune et les étoiles, mais jamais un seul instant vous pourriez vous arrêter à la pensée qu'une aussi jolie fille puisse être coupable de ce dont on l'accuse. »

Les jury complètement fasciné par un tel langage rendit un verdict d'acquiescement sans quitter leurs sièges.

Le jour de la votation dans le comté de l'Assomption pendant qu'il régnait en ville une certaine incertitude sur le résultat du scrutin, deux individus se sont rencontrés à la porte d'une auberge de la rue Craig. Le premier dit:

« Je vous parie que Gauthier est élu. »

« Je parie, moi, que vous êtes un menteur, répondit l'autre. »

Il y eut un échange de coups de poing. Le rouge finit par terrasser le bleu et reprit:

—Maintenant allez-vous admettre que Gauthier est élu.

Il dit et il lâcha un peu sa poignée.

—Oui, dit le bleu, je l'admets, mais le gouvernement de Chapleau aura douze de majorité.

—Bon, c'est là ce que je voulais.

La dame aux six petites chaises de Paris et notre ex-aubergiste de la rue Ontario ont trouvé une rivale dans la personne de Mlle X... de la rue Bleury. Celle-ci disait l'autre jour à une de ses amis:

On a-t'y eu une orage hier? A-t'y tonné? et pi y éclairait si fort que je voyais le poteau de Téléphore qui ont mis devant chez nous.

GRANDE RÉDUCTION

SUR LES

CHAPEAUX, PARASOLS ET DEMI-PARAPLUIES.

La Saison pour la vente des articles ci-dessus étant maintenant très-avancée, nous avons décidé de laisser aller à moitié prix ce qui nous en reste, plutôt que de les garder pour l'année prochaine.

Ainsi, nous donnons des CHAPEAUX DE PAILLE valant 25c, 30c et 40c pour 10c chaque, et ainsi de suite en proportion, dans les prix supérieurs.

Les garnitures de Chapeaux de toutes sortes, SATINS, SOIES, RUBANS, ornements riches, etc., sont aussi réduits. Une réduction équivalente est aussi faite sur les PARASOLS ET les DEMI-PARAPLUIES.

Il y en a de toutes sortes, en Zanella, en Brillantine, en Soie, en Serge de Soie, en Satin, etc.

Les prix varient depuis 25c à \$1.40 chaque.

Ainsi, si vous avez besoin de ces articles, venez chez nous, et vous sauvez 50 par cent sur votre argent.

DUPUIS FRÈRES,

NO. 605, RUE STE. CATHERINE, NO. 605

COIN DE LA RUE AMHERST,

AUX DEUX BOULES NOIRES, Montréal.

LE
BON MARCHÉ.

COMMENT EN DOUTER ?

LES FAITS SONT LÀ.

LE VRAI BON MARCHÉ
ne se trouve qu'au magasin
populaire de

P. E. LABELLE,
109, RUE NOTRE-DAME.

Chacun connaît le système adopté par cet établissement afin de triompher de la concurrence. C'est de guetter les bonnes occasions et de se procurer à vil prix des

FONDS DE BANQUEROUTE.

Ces marchandises sont plutôt DONNÉES que VENDUES aux pratiques. Il faut visiter ce magasin pour s'en convaincre. Les importations de la Maison P. E. Labelle sont des plus variées. Le stock est complet et les prix sont réduits extraordinairement à l'approche de la St-Jean-Baptiste. Hâtez-vous de profiter des avantages offerts au public pendant cette semaine. Venez et jugez par vous-mêmes.

P. E. LABELLE.

AU QUATRE-SAISONS. Il suffit de lire le titre de ce paragraphe pour s'assurer que le *Vrai Canard* ne sert pas à ses lecteurs une réclame indigeste. Depuis longtemps nos lecteurs connaissent les principes sur lesquels est basé le système des achats et des ventes **Au Quatre-Saisons.** Tout le monde sait que MM. J. Perreault et Cie., importent des marchandises pour argent

comptant en obtenant un fort escompte. Ils vendent argent comptant et ce sont les clients qui profitent du bon marché. Ici pas de fausses représentations, aucun truc n'est employé pour leurrer l'acheteur. Cette semaine des avantages extraordinaires sont offerts aux clients des Quatre Saisons. MM. J. Perreault et Cie. ont acheté leur importation de printemps avant la hausse et les marchandises seront vendues à l'ancien prix. De plus deux stocks de banqueroute achetés à 45 cents dans le dollar et quelques marchandises endommagées seront vendues sans réserve pendant cette semaine

AU QUATRE-SAISONS

—97 RUE NOTRE-DAME, 97—

J. PERREAULT ET CIE.,

Quelques portes à l'Ouest de chez le Dr Picault

N. B.—Le département des modes a été complètement réorganisé et est sous la direction d'une modiste d'un talent hors ligne. Les commandes y seront exécutées avec soin et propreté.

Protection contre le feu et l'eau. Premier prix obtenu à l'Exposition d'Ottawa de 1879. **Peinture Caoutchouc lustrée Patentée.**

Couleurs.—Rouge, Brune et Noire, 96c le gallon, mesure Impériale. Un gallon couvre un espace de 180 pieds sur le bardéau, et de 400 pieds sur la toile et le fer-blanc.

Couleurs.—Ardoise, Gris français, Bleu ciel, russe et autres nuances, \$1.80 le gallon. Un gallon couvre un espace de 500 pieds sur le bois.

Peinture garantie et vendue 25 pour cent moins cher que les autres. Argent remboursé et troubles payés si l'acheteur n'est pas satisfait.

Vendu par

A. A. WILSON & CIE.,

No. 23, RUE STE-THERÈSE,

Coin de la rue St-Gabriel, à côté de l'Hôtel du Canada.

UN BEAU CADEAU.—Le *Vrai Truiteau* a fait cadeau à la corporation de Montréal, d'une magnifique tortue vivante qui pa-taige aujourd'hui dans un des bassins du Jardin Viger. Nous le remercions au nom des Canards de ce beau parc. Truiteau garde toujours sa popularité et le restaurant le plus chic de la cité. Allez le voir au coin des rues Craig et Chenneville. Les vins, liqueurs et cigares et le *free Lunch* de Truiteau sont ce qu'il y a de mieux dans ce genre.

On demande 20 petits garçons extra pour vendre le *Vrai Canard* à Québec, le 12, 19 et 26 Juin 1880.

Des vendeurs actifs pourront réaliser chacun \$1.50 par jour. S'adresser à **F. BELAND**

Marchand de tabac et dépôt de journaux No. 264, rue St-Jean, ou au magasin d'épicerie No. 6, rue d'Artigny.

Hotel du Canada



RUE ST. GABRIEL, Montréal.

Cet Hôtel est maintenant la propriété de

MADAME SAUCIER

qui est bien connue du public voyageur.

La nouvelle administration ne néglige rien pour en faire un hôtel de première classe. L'établissement a été restauré et a subi des réparations nécessaires. L'Hôtel est situé au centre des affaires.

Des omnibus à l'arrivée et au départ des trains et vapeurs.

MADAME SAUCIER espère revoir son ancienne clientèle à qui elle promet satisfaction. Ses prix seront modérés.

PIANOS ! PIANOS !

M. GEORGE DAVELUY, agent de plusieurs célèbres manufactures a toujours de magnifiques **PIANOS WEBER** et autres, de 7 et 7½ octaves, qu'il vend pour argent comptant depuis \$200 à \$800. Ces pianos sont tous garantis pour 5 ans.

M. Daveluy se chargera aussi de toute collection, règlement de succession, assurances, etc., tant à la campagne qu'à la ville.

S'adresser à

GEORGE DAVELUY,

222, RUE NOTRE-DAME,

Ancien bureau du *Nouveau-Monde.*

12 juin.

4 ins.

ROMANCE NOUVELLE.

EXTASE PRIX, - - - - 30c

Poésie de **VICTOR HUGO.**

Musique de **ERNEST LAVIGNE.**

Expédié franco, sur réception du prix marqué; (en timbre-poste, ou autrement) Publié par

ERNEST LAVIGNE.

237 Rue Notre Dame.

MONTREAL.

151, Rue Ste. Elizabeth Montréal.

A. FILIATREAU,

En vente chez tous les principaux Libraires du pays. S'adresser à

Chaque livraison contient 104 pages

Prix : 25 Cts ; États-Unis, 35 Cts.

2^{me} LIVRAISON

(CHANSONNIER NOTÉ.)

LA MUSE POPULAIRE

